

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)

Ceci est une communication publicitaire.

Veuillez vous référer à la note d'information de la SCPI et au document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement



Inter Gestion  
REIM

CRISTAL Rente

# Bilan 2024



# Cher(e) Partenaire,

Nous avons le plaisir de vous partager quelques chiffres marquants de l'année 2024 de la SCPI CRISTAL Rente.

## Une collecte toujours soutenue

Avec 670 millions d'euros de capitalisation, la SCPI des Grandes Enseignes maintient un niveau de collecte toujours soutenu dans le contexte de marché.

# 42 M€

### Collecte brute 2024



# +800

### Nouveaux associés



## Ils nous font confiance !

Aujourd'hui, CRISTAL Rente compte au total plus de 11 500 associés, de quoi remplir plus de 18 TGV 🚂



## Une SCPI Commerces leader du marché

Récompensée par les Victoires de la Pierre Papier et par Mieux

# 2

### Récompenses

Vivre Votre Argent, CRISTAL Rente défend sa place parmi les leaders du secteur.



## Les SCPI CRISTAL, c'est aussi...

**4.6 / 5**



Note calculée sur 722 avis  
au 31/12/2024

## Notre objectif : Vous satisfaire !

À travers notre gamme de SCPI CRISTAL, notre équipe s'emploie au quotidien à mettre son expertise au profit des épargnants.

Merci pour votre confiance et à très bientôt !



## Une question ?

N'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse  
[contact@inter-gestion.com](mailto:contact@inter-gestion.com)

ou par téléphone au

**01 43 12 52 52**

L'Équipe Inter Gestion REIM



Siège Social Inter Gestion REIM - 38, avenue de l'Opéra 75002 PARIS - Tél : 01 43 12 52 52  
Société Anonyme au capital de 240 000,00 euros - N° SIRET 345 004 436 00068  
Société de gestion agréée en France sous le n° GP 12000008 et réglementée par l'AMF

## AVERTISSEMENTS

Avant de prendre sa décision, l'investisseur doit se souvenir que le placement en parts de SCPI :

- Ne saurait être entrepris que dans une **perspective de plusieurs années** – dix ans au minimum – délai nécessaire pour que la valorisation des parts ait compensé au moins partiellement les charges initiales inhérentes à l'acquisition d'immeubles et également les frais liés à la souscription des parts.
- Demeure un **placement à caractère immobilier**. En conséquence, la régularité de ses résultats (revenus et évolution du prix de la part) est directement dépendante de la conjoncture économique.
- La Société de gestion **ne garantit aucun objectif de rentabilité**. Les revenus potentiels peuvent varier à la hausse comme à la baisse ainsi que la valeur de la part.
- Est soumis à la **transparence fiscale** qui impose le résultat de la société entre les mains des associés au prorata de leur participation dans la société. Ainsi, le revenu imposable peut-il, dans certains cas, être supérieur aux revenus effectivement distribués par la SCPI. La Société de gestion transmet aux associés les éléments nécessaires à la déclaration annuelle des revenus.
- Est un placement dont les **performances futures sont soumises à l'impôt**, lequel dépend de la situation personnelle de chaque investisseur et est susceptible de changer à l'avenir.
- Présente un **risque de perte en capital et de liquidité**.

La note d'information de la SCPI, le document d'informations clés, les statuts, les bulletins de souscription, le dernier bulletin trimestriel d'information ainsi que le dernier rapport annuel sont disponibles en langue française auprès d'Inter Gestion REIM ou sur le site [www.inter-gestion.com](http://www.inter-gestion.com)

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)

